

CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 MARS 2026

1. Élection du Maire
2. Création de 6 postes d'adjoints
3. Élection des adjoints
4. Délégation du Conseil Municipal au Maire
5. Fixation du nombre de membres au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
6. Élection des membres élus au sein du CCAS
7. Création et composition des commissions municipales

Questions diverses